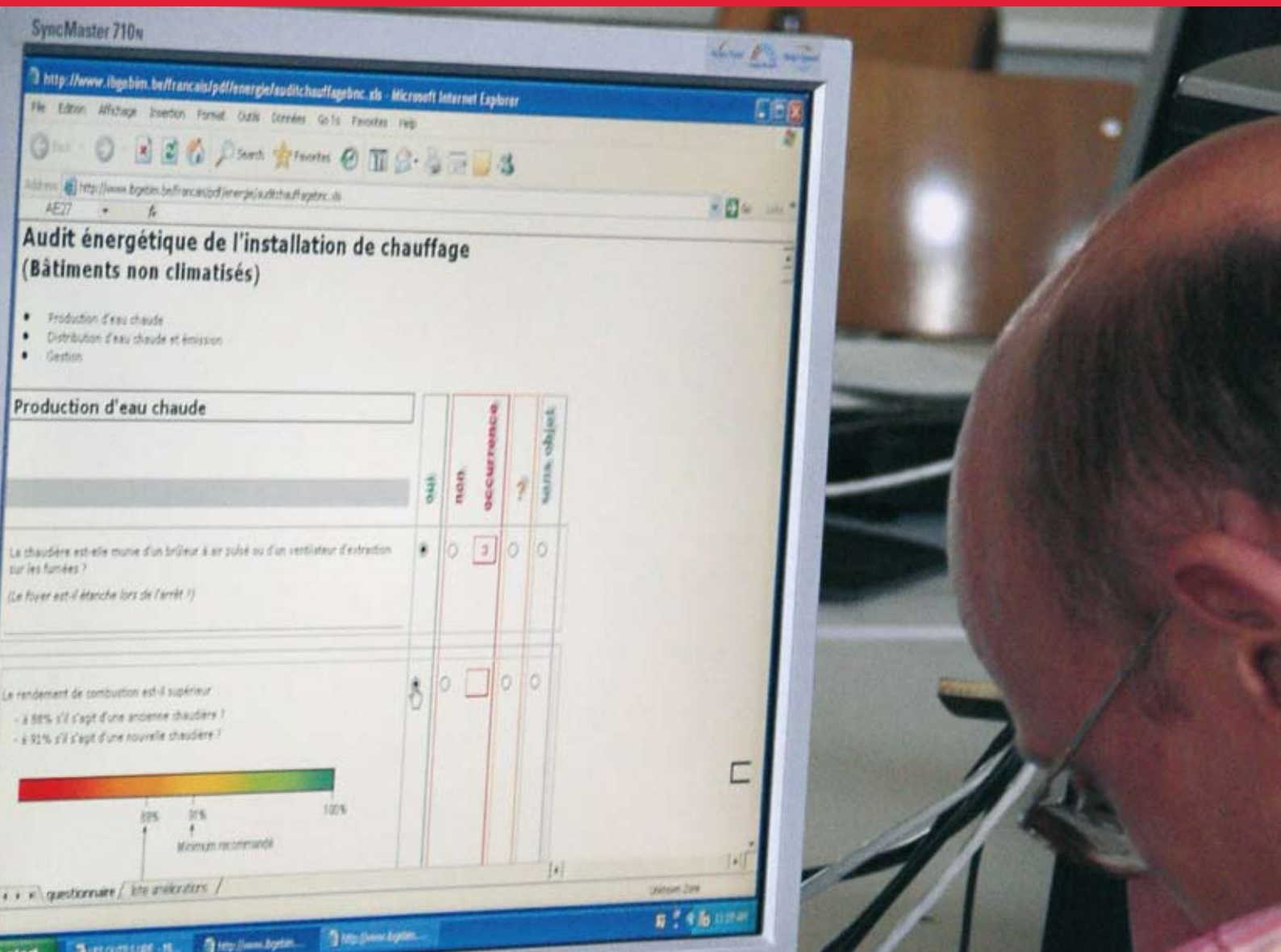


Formation Responsable Energie 2008

Pour le secteur tertiaire et
le secteur du logement collectif



ÉNERGIE



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



DE RÉELLES ÉCONOMIES

Le prix de l'énergie ne cesse de faire grimper les factures. Malheureusement, nous n'avons que peu de prise sur celui-ci. Par contre, nous pouvons agir sur la consommation dans nos bâtiments. C'est pour vous aider dans vos démarches d'économies d'énergie que la Région de Bruxelles-Capitale organise en 2008, et pour la sixième année, une formation pour les Responsables Energie. Ces Responsables Energie parviennent souvent à faire économiser à leur institution bien plus que le salaire qu'ils perçoivent!



Cette formation en 12 séminaires est accessible à toute personne employée dans une société ou institution qui s'occupe des aspects énergétiques du parc de bâtiments.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Apprendre aux participants à agir dans leur contexte institutionnel et mener une politique permettant d'économiser l'énergie dans les bâtiments, tout en gardant une attention particulière pour le confort des utilisateurs ;
- Fournir aux participants une base technique solide dans laquelle ils peuvent puiser pour identifier les sources de gaspillage, orienter les solutions à mettre en place, vérifier leur intérêt et orienter les prestataires de service pour leur mise en place correcte ;
- Augmenter la capacité des participants à mener à bien des projets d'économie d'énergie et à développer des projets en énergies renouvelables.

La formation se déroulera à Bruxelles Environnement-IBGE, en français et néerlandais. L'inscription à cette formation est soumise à candidature.

A la fin du cycle et suite à une évaluation, le certificat de « Responsable énergie » sera décerné aux lauréats.

Nous vous invitons à découvrir cette formation en détail dans cette brochure. Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux organisateurs pour le **20 février 2008**.

POURQUOI UN RESPONSABLE ENERGIE

Parce qu'il est rentable d'implanter au sein de votre entreprise ou institution la fonction de Responsable Energie. Grâce aux connaissances acquises lors de cette formation, un Responsable Energie peut réduire vos factures énergétiques jusqu'à 30%, parfois même sans investissement. Dans certaines institutions, cette fonction ne se justifie pas à temps plein, dans d'autres, une seule personne ne pourra mener l'ensemble des tâches qui s'imposent. La question à poser n'est donc pas si vous pouvez payer un Responsable Energie, mais combien de temps vous devez consacrer à l'énergie dans votre institution.

Si on tient compte d'un objectif réaliste d'une réduction de la consommation de 20%, vous pouvez calculer avec la formule suivante le nombre de jours de travail que vous pouvez couvrir avec les économies générées :

Facture énergétique annuelle x 20 %
Coût patronal journalier de mon RE

Et la deuxième année ? Notre propos est de dire qu'il est plus « durable » de maintenir de l'emploi que de payer de l'énergie... et sans Responsable Energie, vous paierez à nouveau de l'énergie.

Et les investissements à consentir ? Un gros potentiel d'économies d'énergie réside dans une simple correction des modes d'utilisation des équipements. Et si investissements il doit y avoir, ceux-ci sont souvent rentabilisés dans des délais courts et peuvent bénéficier des Primes Energie octroyées par la Région de Bruxelles-Capitale.

PARTICIPATION



Le rôle du Responsable Energie est celui d'un agent de changement dans son institution, chef d'orchestre de la politique de maîtrise durable de l'énergie, face à l'ensemble des intervenants appartenant à la même entité que lui (responsable financier, responsable technique, responsable du service achats, occupants...) mais aussi face à des acteurs extérieurs, professionnels de l'énergie ou du bâtiment (fabricants, bureaux d'études, installateurs et entrepreneurs).

PROFILS DES PARTICIPANTS

La formation est accessible à toute personne qui s'occupe des aspects énergétiques, quel que soit le profil ou la fonction occupée tant dans le **secteur tertiaire** qu'au sein de **logements collectifs**.

Les candidats peuvent donc être :

- des gestionnaires administratifs ;
- des gestionnaires techniques ;
- des écoconseillers ;
- des responsables de la logistique ;
- ...

Chaque Responsable Energie devra maîtriser nombre d'aspects techniques que suppose la gestion énergétique d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments ou, au minimum faire preuve de notions fiables pour entreprendre des collaborations utiles avec les spécialistes en énergie. Le contenu technique du cursus est donc important, même s'il reste accessible.

SÉLECTION DES PARTICIPANTS ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Celle-ci est basée sur une certaine concordance entre la formation offerte et les objectifs portés par l'institution demanderesse. Le nombre de participants est limité.

Cette cohérence tient :

- de l'importance de l'institution (parc de bâtiments, consommations annuelles) ;
- du niveau hiérarchique du candidat Responsable Energie dans l'institution ou du mandat qu'il reçoit de sa ligne hiérarchique ;
- de la fonction qu'il occupe dans l'institution, l'objet de son travail quotidien ;
- de la politique énergétique que mène ou que veut mener l'institution.

Pour soumettre votre candidature, **il est impératif de remplir le dossier de candidature et de le renvoyer pour le mercredi 20 février 2008 au plus tard**. Les confirmations d'inscription arriveront pour le 29 février par fax, téléphone ou mail.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de Bruxelles Environnement-IBGE : www.bruxellesenvironnement.be (Professionnels > Formations et séminaires) ou recevable par e-mail auprès de Mme Karine Vande Steene (kv@icedd.be).

DROIT D'INSCRIPTION

Un droit d'inscription de 400 € pour le cycle complet (modules optionnels et évaluations compris) sera demandé aux participants, payable après réception de la confirmation d'inscription. Ce montant, non récupérable même en cas d'abandon, est destiné à la participation aux frais (repas pris en commun).



ACCESSIBILITÉ

Informations sur www.bruxellesenvironnement.be (Qui sommes-nous ? > Nous rendre visite)

La formation se déroulera à Bruxelles Environnement-IBGE, Gulledele 100, 1200 Bruxelles.

L'IBGE est fréquemment desservi par les bus 27(arrêt Andromède), 45 (arrêt Gulledele) et 79 (arrêt Deux Maisons) qui ont plusieurs correspondances avec le métro.

Pour les horaires, votre itinéraire et le temps de parcours, consultez www.stib.be.

La station de métro Roodebeek se trouve à 20 minutes à pied de l'IBGE.

PROGRAMME 2008



12 JOURS DE FORMATION

Séminaires	Thèmes	Date (jeudis)	Formateurs
Séminaire 1	La nouvelle directive sur la Performance Energétique des Bâtiments (PEB) ; Le secteur tertiaire et le secteur du logement collectif dans le bilan énergétique régional ; Le «Responsable Energie», une fonction aux multiples enjeux, aux multiples facettes ; Le rôle du «Responsable Energie»	06/03 9h-16h30	Stephan Plettinck, Bruxelles Environnement - IBGE - NL Pascal Simus, ICEDD - FR/NL Cathy Delaunoys et Boris D'Or, ICEDD - FR
Séminaire 2	Chiffrer l'énergie : règles et lois permettant d'évaluer sa situation énergétique	13/03 9h-16h30	Jacques Claessens, UCL - FR Filip Grillet, Cenergie - NL
Séminaire 3	Suivi des consommations, Comptabilité énergétique, Rentabilité des investissements Les aides et subventions aux études et investissements en Région de Bruxelles Capitale	20/03 9h-16h30	Johan Coolen, Cenergie - NL David Martens, Cenergie - NL Xavier Meersseman, Facilitateur Energie Secteur Tertiaire - NL/FR
Congé de Pâques (24 mars-4 avril)			
Séminaire 4	Audit, conception et amélioration d'une installation de chauffage	10/04 9h-16h30	Michel Demol, Ygnis - NL Fabrice Deryn, ICEDD - FR
Séminaire 5	Enveloppe des bâtiments : Désordres architecturaux et détails techniques Typologie des bâtiments, influence sur le K, Enjeux énergétiques de l'enveloppe sur les dépenses d'énergie et impacts des choix opérés	17/04 9h-16h30	Claude Crabbé, IA Concept - FR Jean-Marie Hauglustaine, Ulg - FR
Séminaire 6	Enveloppe des bâtiments (suite) : Importance de l'étanchéité à l'air, approche des nouveaux produits isolants Concept d'un bâtiment basse énergie / passif	24/04 9h-16h30	Xavier Loncour, CSTC - FR Christophe Marreceau, Passiefhuis platform - NL
Congé de l'Ascension - Fête du travail 1er mai			
Séminaire 7	Eclairage intérieur : conception, rénovation, gestion Approche pratique via exemples concrets	08/05 9h-16h30	Marc Vanden Bosch, Laborelec - NL Fiorenzo Namèche, light to light - FR
Séminaire 8	Eau chaude sanitaire - production classique et solaire : conception, rénovation, gestion, tensions entre URE et hygiène	15/05 9h-16h30	Karel De Cuyper, CSTC - NL/FR Bernard Huberlant, Facilitateur Energies Renouvelables Grands Systèmes
Séminaire 9	Ventilation des locaux : conception, rénovation, gestion --- Tertiaire : Climatisation ou Logement collectif : synthèse des différents éléments importants concernant ce secteur	22/05 9h-16h30	Filip Grillet, Cenergie - NL Jacques Claessens, UCL - FR ou J. Fronhoffs, Facilitateur Energie Logement Collectif - NL/FR
Séminaire 10	Libéralisation du marché de l'électricité : Cadre légal et institutionnel - introduction Gestion des consommations électriques Analyse des factures électriques, éléments de négociation de son contrat de fourniture Approche du solaire photovoltaïque : du projet au concret	29/05 9h-16h30	Michel Quicheron, Brugel - FR Dirk Everaert, Cenergie - NL Stéphane Querinjean, Siemat-Energie - FR/NL Bernard Huberlant, Facilitateur Energies Renouvelables Grands Systèmes - FR
Séminaire 11	Sensibilisation des occupants - stratégies institutionnelles et de communication Une éco-team au sein de mon institution Présentation du Label Entreprise Eco-dynamique	05/06 9h-16h30	Pascal Ons, consultant - FR Kristof Daniels, Ecolife - NL Géraldine Delavignette, Bruxelles Environnement - IBGE - FR
Séminaire 12	Cogénération : Cadre légal et institutionnel - introduction Faisabilité technico-économique, conception, gestion Visite d'une installation de cogénération à l'huile végétale de 2 x 25 kWé	12/06 9h-16h30	Darko BAJIC, Bruxelles Environnement - IBGE - FR Yves Lebbe, Facilitateur Energie Cogénération FR/NL Vincent Spruytte, Managimm sa - NL/FR

LES SÉMINAIRES OPTIONNELS

<p>Séminaire optionnel A</p>	<p>Atelier « Chauffage » : Visite sous forme d'audit sur le terrain : analyse des performances d'une installation de chauffage et identification des dysfonctionnements au niveau de la chaudière, du régulateur, ... Conditions nécessaires pour qu'une chaudière à condensation fonctionne correctement ; Utilisation des check-lists, des outils de calculs du CDRom Energie+, etc...</p>	<p>MARDI 15/04 ou MARDI 29/04 9h00 – 16h30</p>	<p>Fabrice Deryn, ICEDD – FR Jonathan Fronhoffs, Facilitateur Energie Logement Collectif – NL</p>
<p>Séminaire optionnel B</p>	<p>Atelier « climatisation » : Visite sous forme d'audit sur le terrain d'une installation de climatisation avec identification des dysfonctionnements, définition des corrections à appliquer et estimations des gains ; Utilisation des check-lists, des outils de calculs du CDRom Energie+, etc...</p>	<p>JEUDI 19/06 9h00 – 16h30</p>	<p>Fabrice Deryn, ICEDD – FR Jonathan Fronhoffs, Facilitateur Energie Logement Collectif – NL</p>



L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

<p>Évaluation écrite</p>	<p>Évaluation écrite des connaissances acquises lors des différents séminaires</p>	<p>9/10 9h-12h</p>	<p>à Bruxelles Environnement-IBGE</p>
<p>Évaluation orale</p>	<p>Évaluation orale par un jury - Présentation par les candidats Responsable énergie de leur travail de fin de cycle (monographie)</p>	<p>3/11 au 7/11</p>	<p>15' de présentation par le Candidat 15' de Question-Réponses</p>



La formation se déroulera en français et néerlandais, chaque orateur intervenant dans sa langue maternelle. Vous pouvez vérifier dans le programme le régime linguistique des formateurs. Durant les séminaires, l'équilibre français / néerlandais sera maintenu autant que possible.
Ce programme est provisoire. Certains exposés ou orateurs pourraient encore changer.



CERTIFICAT D'APTITUDE

Les participants admis au cycle de formation seront invités à suivre l'entièreté de la formation et seront soumis, à la fin du cycle, à une évaluation de leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend :

- Une évaluation écrite portant sur les connaissances acquises au cours de la formation et la capacité du candidat à les maîtriser.
- La présentation et la défense d'un travail de fin de cycle (monographie) relatif à un projet ou une réalisation en efficacité énergétique au sein de leur institution.

La participation à l'ensemble du cycle est obligatoire pour présenter les examens. Le candidat sera proclamé apte à l'exercice de la fonction de Responsable Energie s'il atteint un score de 60% pour l'ensemble des deux épreuves. Dans ces conditions, la Région de Bruxelles-Capitale délivrera un certificat d'aptitude, document qui, même s'il n'a pas valeur de diplôme légal, atteste

que le détenteur a été évalué par des spécialistes quant à sa capacité à mener des projets en maîtrise durable de l'énergie.

CERTIFICAT POUR PARTICIPANTS 2003-2007

Les participants aux sessions de formation organisées par Bruxelles Environnement-IBGE en 2003 et 2004 n'ont reçu, à leur demande, qu'une attestation de fréquentation. Aucune de ces formations n'était certifiante. Il leur est donc permis, moyennant inscription préalable, de passer l'examen et de présenter leur monographie de fin de cycle sans devoir suivre à nouveau les séminaires.

Les participants des sessions 2005, 2006 et 2007 qui n'ont pas présenté l'examen écrit ou défendu de monographie à la fin de leur cycle peuvent, eux aussi, présenter ces épreuves sans suivre à nouveau les cours.

Pour cette procédure, la date limite d'inscription est fixée au **30 juin 2008**. Un droit d'inscription de 50 € sera réclamé pour cette seule procédure d'examen.

?

ENCORE DES QUESTIONS

Contacter directement
 l'opérateur désigné par
 Bruxelles Environnement – IBGE
 ICEDD asbl,
 Mme Karine Vande Steene
 au 081 25 04 80



PARTICIPEZ AUSSI À NOS AUTRES INITIATIVES



Primes Énergie : assurez votre avenir

La Région de Bruxelles-Capitale souhaite vous encourager à investir dans une politique énergétique. C'est pourquoi elle vous propose de nombreuses Primes Energie. Ces primes constituent une aide financière pour toutes sortes d'initiatives visant à améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment.

Contrairement à ce que l'on croit, l'obtention de ces primes n'est pas liée à une procédure longue et laborieuse. Les Facilitateurs, les experts que Bruxelles Environnement-IBGE met gratuitement à disposition, sont également rompus à cette pratique. Ils peuvent vous donner des informations sur les conditions et les différentes démarches administratives, et vous aider tout au long de la procédure.

Le Facilitateur Énergie : quatre experts à votre service

La Région de Bruxelles-Capitale a créé un réseau d'experts en énergie. Ils vous aident gratuitement à améliorer les performances énergétiques de vos bâtiments et à appliquer des mesures d'économie. Vous pouvez bénéficier de leur expérience dans la réalisation de différents projets à Bruxelles et à l'étranger. Les Facilitateurs sont des experts indépendants et impartiaux. Ils ne se substituent en aucun cas à votre architecte, votre bureau d'étude ou votre installateur. Mais ils peuvent vous aider à diriger les travaux de ces parties et peuvent évaluer les propositions de tiers sur le plan de la politique énergétique, par le biais de recommandations. Libre à vous de les suivre ou non.

Pour les entreprises et les institutions publiques:
Facilitateur Energie Secteur Tertiaire :
0800 85 775, facilitateur.tertiaire@ibgebim.be

Pour les propriétaires et les gestionnaires de grands bâtiments de logements (taille minimale de 1.000 m² et au moins 10 appartements) :
Facilitateur Energie Logement Collectif :
0800 85 775, facilitateur.logement.collectif@ibgebim.be

Pour la cogénération (produire de l'électricité tout en récupérant la chaleur) :

Facilitateur Energie Cogénération :
0800 85 775, facilitateur.cogen@ibgebim.be

Pour l'énergie renouvelable :
Facilitateur Energies Renouvelables
Grands Systèmes : 0800 85 775,
facilitateur.grand.renouvelable@ibgebim.be

Label Entreprise éco-dynamique : renforcez votre image

Renforcer votre image de marque et en même temps réduire vos coûts ? C'est possible, grâce au label "Entreprise écodynamique". L'obtention du label est une démarche gratuite, progressive (1, 2 ou 3 étoiles) et bénéficiant d'un accompagnement. Elle vous permet en outre d'anticiper la législation environnementale, d'innover et de réaliser des économies financières avec, à la clef, une reconnaissance officielle bien méritée.

Info : www.bruxellesenvironnement.be > [ecomangement](#)

Abonnez-vous

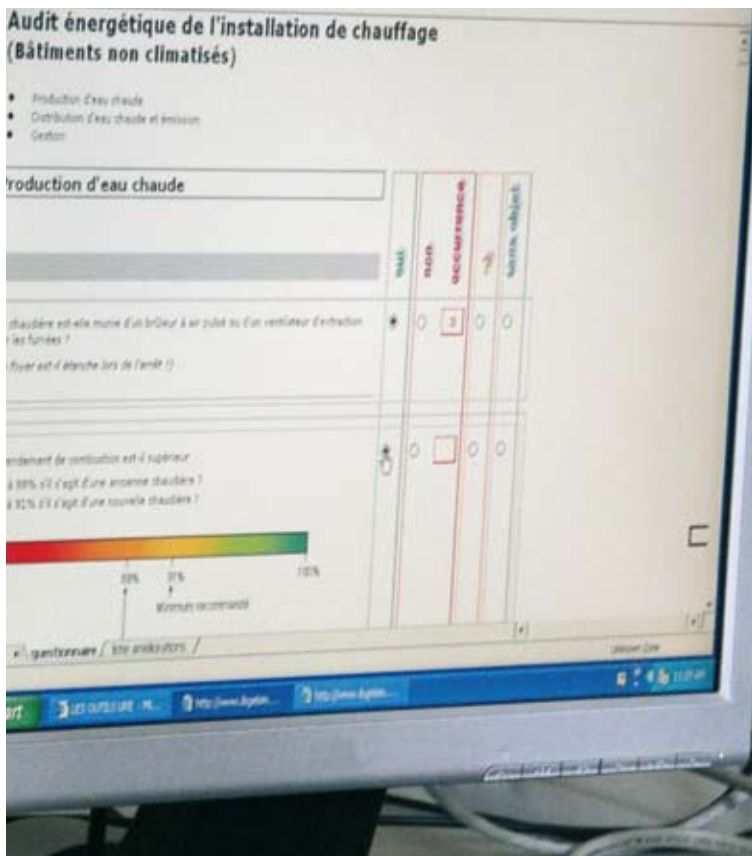
Le Bulletin des Entreprises et de l'Environnement est notre périodique trimestriel. Il contient des informations sur la législation environnementale relative aux entreprises ainsi que des conseils techniques pour favoriser l'utilisation de technologies plus respectueuses de l'environnement.

Pour vous y abonner: fbo@ibgebim.be.

La Lettre d'Information électronique pour professionnels vous tient au courant des actualités environnementales. Aux gestionnaires d'entreprises, d'institutions et d'immeubles de logement, elle fournit de nombreux renseignements pour leur permettre de développer l'activité économique de la Région tout en respectant leurs obligations légales.

Pour vous y abonner : enviropro@ibgebim.be





INFOS



02 775 75 75

www.bruxellesenvironnement.be

Informations complémentaires :

Le site de Bruxelles Environnement-IBGE :

www.bruxellesenvironnement.be (Professionnels > Formations et séminaires)

Assistance administrative et logistique :

Karine Vande Steene, ICEDD asbl,

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, 081 25 04 80, kv@icedd.be

Encadrement du projet :

Boris D'Or, ICEDD asbl,

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, bd@icedd.be

Responsable du projet :

Julie Spies, Département Promotion de l'Efficacité Energétique,

Bruxelles Environnement-IBGE, 02 563 41 62, jsp@ibgebim.be

Rédaction et traduction : ICEDD

Layout : ICEDD

Comité de lecture : Joke Dockx, Xavier Van Roy, Julie Spies - Bruxelles Environnement - IBGE

Coordination : Julie Spies - Bruxelles Environnement - IBGE

Éditeurs responsables : J.P. Hannequart & E. Schamps - Gulledele, 100 - 1200 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé.

Crédits photographiques : ICEDD